



Figure 1: Hirondelle de fenêtre

Enjeux :

- Les hirondelles et les martinets sont des espèces sensibles aux nombreuses modifications des bâtiments, qui ont conduit à la raréfaction des sites de nidification propices. Chez nous, ces espèces dépendent aujourd'hui en partie de nichoirs pour leur reproduction.
- Ces oiseaux figurent sur la liste des espèces prioritaires du programme de conservation des oiseaux de BirdLife Suisse et de la Station ornithologique suisse, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement.

Espèces cibles :

- Hirondelles de fenêtre, hirondelles rustiques et martinets noirs.

Spécificités :

- **Hirondelle de fenêtre** : Nichoirs sous un avant-toit, protégés des intempéries. Eviter l'orientation ouest et le soleil direct de fin de journée menaçant de surchauffer les nids.
- **Hirondelle rustique** : Nichoirs installés à l'intérieur (granges ou étables). Il est primordial de garantir un accès pour les hirondelles de fin mars à fin septembre (ouvertures d'au moins 20 cm de diamètre inaccessibles aux chats et aux fouines).
- Pour les **martinets noirs**, placer au moins trois nichoirs sous un avant-toit de bâtiment élevé avec un espace dégagé pour l'envol.

- Pour ces trois espèces : maintenir absolument les **sites de nidification naturels** ! Pour cela les hirondelles profiteront de l'aménagement d'une zone de **terre argileuse** humide pour trouver le matériel de construction des nids.



Figure 2: Nichoir pour hirondelles de fenêtre
Dessin : Jo Chalverat

Brèves recommandations :

- Privilégier un endroit calme, à l'abri des prédateurs, des intempéries et des vents dominants (bise et vent direct).
- Vider ou nettoyer le nid à l'automne, après l'envol des jeunes (au minimum tous les 4-5 ans).

- Une planche en bois placée en-dessous du nichoir évitera les salissures au bâtiment.
- Pour la pose de nichoirs, ne pas hésiter à faire appel aux spécialistes du Parc Chasseral qui s’engagent depuis longtemps pour la préservation de ces espèces dans le cadre de son programme « Nature au Village ».

Mesures complémentaires :

- Créer d’autres structures de proximité telles les haies indigènes et les prairies fleuries permet de garantir l’apport de nourriture pour ces espèces **insectivores**.
- **Renoncer** par conséquent aux produits phytosanitaires dans le jardin.
- Prendre en compte ces **espèces protégées** lors de la planification de travaux sur les façades ou les toitures.
- Installer des nichoirs pour **d’autres espèces** autour de la maison (mésanges, rougequeue à font-blanc, grimpeur des jardins, chauves-souris).



Figure 3: Jeunes hirondelles rustiques au nid

Documentation :

- <https://www.energie-environnement.ch>
- <https://www.birdlife.ch/>
- Construction de nichoirs : <https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/conseils/nichoirs/>
- Construction de nichoirs : <http://nichoirs.net/page4.html>

Contact :

<https://www.parcchasseral.ch/fr/agir/biodiversite/nature-au-village/>

Aménagements	Etapes	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Nichoirs	Mise en œuvre	Période adéquate		Période non recommandée				Période vivement déconseillée					
	Entretien	Période adéquate		Période non recommandée						Période vivement déconseillée			
Période adéquate		Période adéquate		Période non recommandée				Période vivement déconseillée					

Remarque : Cette fiche a été réalisée en collaboration avec sanu future learning sa.